
Nombre de membres

en exercice: 11

Présents : 11

Votants: 11

Séance du 14 novembre 2017

L'an deux mille dix-sept et le quatorze novembre l'assemblée régulièrement convoquée le 14 novembre 2017, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Denis CELADON, Evelyne BEAUVAIS, Isabelle BILAND-PERENNES, Jean-Claude BORLETEAU, Claudine CHATEIGNER, Paul EMARD, Eric MORVAN, Magalie PANNESE, Laurence PICOT, Simon THIERRY, Patrick VALEUR

Représentés:

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Eric MORVAN

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- désignation des membres de la commission Aménagement du Territoire de la CCPN
- recensement de la population

Objet: APPORBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2017 - DE 2017 025

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 11

Pour : 11

Objet: DECISION MODIFICATIVE - DE 2017 026

Investissement		Recettes	Dépenses
1641-00	Emprunts en euros	0.00	770.03
2131-000	Bâtiments publics	0.00	-770.03
TOTAL INVESTISSEMENT		0.00	0.00
TOTAL		0.00	0.00

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 11

Pour : 11

Objet: CONTRAT DE RURALITE - DE 2017 027

Ce contrat de ruralité permettra d'obtenir des financements supplémentaires pour le projet de Gîte à hauteur de 26000€.

La délibération doit autoriser Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 11

Pour : 11

Objet: AVANT PROJET DEFINITIF - DE 2017 028

L'avant projet définitif est présente par l'architecte retenu pour la mission de maîtrise d'oeuvre de la réhabilitation de la ferme en Ecogîte.

Le montant total HT des travaux (hors honoraires) est de 258 728 € et d'environ 10 500 € HT pour les abords paysagers.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 11

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

Objet: Contrat rural - DE 2017 029

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que pour financer en grande partie les travaux de réhabilitation pour la réalisation de l'Ecogîte il convient de monter un dossier dans le cadre du Nouveau Contrat Rural.

Le projet si il est retenu sera subventionné à hauteur de 70% du montant HT des travaux (et honoraires), soit 40% par la Région Ile de France et 30% par le Département de Seine et Marne.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 11

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

Objet: CCPN : mise à jour des statuts de la Communauté de communes du Pays de Nemours (CCPN) - DE 2017 030

Les points suivants ont été modifiés dans les statuts :

- *La compétence relative au Loing qui était une compétence optionnelle devient une compétence supplémentaire ;*
- *L'Office de tourisme est inclus dans la compétence Développement économique ;*
- *La compétence Aires d'accueil des Gens du Voyage reprend explicitement les terrains familiaux ;*
- *La compétence GEMAPI est inscrite pour une application au 1er janvier 2018.*
- *La notion d'intérêt communautaire a été supprimée des statuts.*

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 11

Pour : 11

Objet: CCPN : Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes du Pays de Nemours - DE 2017 031

Approbation du rapport de la CLECT du 14 septembre 2017 concernant le transfert de deux compétences à l'intercommunalité :

- *Les Zones d'Activités Economiques*
- *Les Aires d'accueil des Gens du Voyage*

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 11

Pour : 11

Objet: CCPN : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - DE 2017 032

Sont désignés à cette nouvelle Commission :

- Commissaire titulaire : Monsieur BORLETEAU
- Commissaire suppléant : Monsieur MORVAN

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 11

Pour : 11

Objet: RECENSEMENT DE LA POPULATION - DE 2017 033

Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018 sur la commune de Châtenoy.

Coordonnateur communal : Gaëlle FONTAINE

Agent recenseur : Baptiste BOUSSAINGAULT

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 11

Pour : 11

INFORMATIONS DIVERSES

- passage de la déchetterie mobile le 10 décembre : Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de vider et jeter ce qu'il reste dans la ferme à cette occasion,
- pose des décorations de fin d'année : mise en place le week-end du 18 novembre,
- EVA : la randonnée nocturne aura lieu le samedi 16 décembre, toutes les personnes souhaitant y contribuer sont les bienvenues et peuvent se faire connaître en Mairie,
- Encombrants : passage le 06 décembre, l'agent d'entretien se chargera de faire le tri pour commencer à débarasser la ferme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

**Le Maire,
Denis CELADON**

